

LE LAC-ST-JEAN

Vol. XXV - No 7 Le 10 août 1966

Après 4 années de progrès constants, le collège classique d'Alma va-t-il tout simplement disparaître?

Le préfet des études de l'Externat classique d'Alma se pose sérieusement la question, dans le bref commentaire qui accompagne le rapport qu'il vient de soumettre aux autorités de la Commission scolaire régionale Lac-St-Jean. Ceci n'est certainement pas dû

au manque de clairvoyance, ni à la défection des commissaires et des directeurs d'écoles qu'a d'ailleurs félicités le Frère Laurent Potvin.

Selon un rapport du préfet des études à la Commission scolaire régionale C.R.F. Laurent Potvin, le cours classique connaît, à Alma, depuis quatre ans dans ses classes comme dans ses effectifs étudiants et professoraux, des progrès constants. En effet, le taux d'augmentation annuelle des classe atteint 30% tandis que celui des étudiants approche de 20%. On peut l'affirmer: il s'agit là d'une montée en flèche qui autorise de magnifiques espoirs pour la jeunesse de la région et pour la population, car c'est là un effort concret, dans votre milieu, de démocratisation de l'enseignement, d'une vraie démocratisation.

Le rendement académique de ces étudiants est très satisfaisant puisque le taux

global de succès est de 90%, et la moyenne générale de l'année, de 69.2%, si on admet que 10% d'échecs et 70% de moyenne générale constituent des rendements normaux. Et ce, d'autant plus que nous avons toujours maintenu une politique d'accueil assez large envers les nouveaux étudiants, particulièrement en secondaire I, afin que les cas douteux puissent bénéficier à tout le moins d'un essai loyal. Dans tous ces cas, les parents sont parfaitement au courant de la situation et du risque qui en découle.

Quant aux succès académiques du cours collégial, en particulier, ils sont très encourageants puisque 93% de ces étudiants et étudiantes ont réussi les examens. Les

jeunes filles que nous avons accueillies, pour la première fois, au niveau collégial, ont connu une excellente réussite puisque 21 ont obtenu leur diplôme du Cours secondaire V tandis que les 3 autres avaient droit à une reprise d'examen. Leurs éducatrices les avaient donc fort bien préparées à accéder au niveau collégial: qu'elles en soient félicitées!

En belles-lettres, 94% des étudiants ont obtenu leur diplôme, soit 66 sur 70; en rhétorique, 30 sur 31, donc 97%; ceux de philosophie I, 18 sur 20, donc 90%; ceux de philosophie II, 1 sur 17, soit 83% mais deux de ces étudiants ont droit à une reprise d'examen.

CETTE SEMAINE:

EDITORIAL:

Le sort de l'externat classique

ROMAN FEUILLETON

PHOTOS DE MARIAGES

Grève du Magasin Co-Op Naudville

Le syndicat voudrait donner sa version aux sociétaires

En guise de riposte à une lettre adressée lundi dernier par le conseil d'administration du Magasin Co-Op Naudville, le syndicat des employés de ce magasin réclame la tenue d'une assemblée publique pour faire connaître aux sociétaires, "l'envers de la médaille".

En résumé, la lettre qui a été envoyée aux sociétaires du Magasin Co-Op déplore le nombre restreint des séances de négociations qui ont précédé la demande syndicale pour l'intervention d'un conciliateur; elle signale qu'après l'acceptation d'un projet d'entente devant ce conciliateur gouvernemental, les clauses additionnelles qui n'avaient jamais fait l'objet de négociations ni de conciliation et que la partie patronale n'avait alors que 48 heures pour accepter le tout, sans quoi c'était la grève.

Il semble bien, dit encore le texte de la lettre aux sociétaires, que le "virus grève" qui a déjà contaminé l'atmosphère d'autres milieux nous atteigne maintenant et qu'on trouve un certain plaisir à "piqueter".

Le conseil d'administration fournit en outre la liste des principales améliorations qu'il propose pour le renouvellement du contrat de travail et estime à environ \$5,200 les déboursés supplémentaires que ces offres nécessiteraient.

Ces offres comprennent, notamment, une augmentation générale de \$8.00 par semaine pour tous les employés; des augmentations allant jusqu'à \$15.00 par semaine, réparties sur une période de 2 ans pour tous les employés de la boucherie ayant 3 et 4 ans de service, 5 fêtes chômées et payées sur 14; augmentation de 20% de la participation à la prime d'assurance-groupe des employés et augmentation de 20 à 30, du nombre de congés-maladie.

Dans sa réponse, le syndicat, qui représente 13 employés, reproche au conseil d'administration de ne pas avoir convoqué une assemblée générale des sociétaires, ce qui leur aurait permis d'entendre la version syndicale.

On allègue aussi que la lettre ne mentionne pas l'arrogance des négociateurs patronaux qui auraient traités les représentants syndicaux de "bluffers", de gens sans parole et de menteurs... que le comité de négociation syndical aurait été "reçu comme un chien dans un jeu de quilles" et que l'on aurait laissé entendre que les employés étaient trop lâches pour aller en grève.

Le syndicat croit que ses demandes cadrent dans la réalité et dans les possibilités financières du magasin Co-Op.



C'EST L'ONDE QUI A EU RAISON — Malgré les efforts désespérés de ses amis pour tenter de l'arracher à la noyade, Serge Tremblay, 14 ans, enfant de M. et Mme Jean-Pierre Tremblay, d'Alma, s'est noyé

lundi après-midi dans la rivière Petite-Décharge, dans la baie Price. Le corps du jeune garçon fut repêché environ une heure après la tragédie.

MON AMI... QUE JE NE REVERRAI PLUS! Vaines, furent les tentatives de sauvetage de ce jeune compagnon de Serge.

Maquette du pavillon du Québec à l'Expo 67 présentée à Roberval

Les habitants de Roberval et des environs pourront bientôt admirer la maquette du pavillon du Québec à l'Exposition universelle de 1967. En effet, au cours de l'exposition régionale, industrielle et commerciale de Roberval, qui se tiendra à Roberval du 16 au 21 août, un kiosque sera consacré à cette maquette qui donnera une idée de l'architecture originale du pavillon.

On constatera par exemple que les parois extérieures en verre seront réfléchissantes le jour, puis transparentes la nuit de manière à faire voir les éléments d'exposition. On imagine mieux l'effet de cette réalisation si l'on tient compte du fait que le bâtiment sera entouré d'eau.

Les organisateurs de l'Exposition universelle estiment

Chronique de l'emploi

Aide-familiale:

On demande des "bonnes" pour travailler dans les maisons privées. Le salaire offert est de \$18.00 à \$22.00 par semaine, logée et nourrie.

Hôtesse de restaurant:

Des serveuses de restaurant sont demandées pour du travail à Alma et les environs. L'expérience de l'emploi est préférable mais non obligatoire.

Agent de Protection:

Pour travailler sur la place de l'Expo, à Montréal, durant une période de 15 mois. Le salaire offert est de \$2.14 l'heure, 40 heures par semaine. Il faut posséder sa 8e année d'étude, son permis de conducteur et être capable, à l'occasion, d'écrire un rapport circonstanciel. Il est nécessaire qu'il soit parfaitement bilingue. Son travail consiste à maintenir l'ordre et la discipline et renseigner les visiteurs.

Mécanicien:

On demande un mécanicien de machine distributrice. Une personne possédant de l'expérience en électronique et en réfrigération pourrait être acceptée.

Pour tout renseignement concernant ces offres d'emploi, communiquez avec le Service National de Placement, 435, rue St-Joseph O. ALMA.

Téléphone: 662-6511.

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

qu'une grande proportion des visiteurs viendront des divers coins du Québec. On peut donc s'attendre à ce que la présentation de cette maquette éveille la curiosité et l'intérêt de tous les Québécois soucieux de l'image que leur pavillon donnera du Québec lors de la grande manifestation internationale de 1967. Diverses perspectives de l'intérieur du pavillon montreront précisément de quelle façon seront illustrés les principaux thèmes, notamment la FORET et L'INDUSTRIE.

Modification du salaire minimum pour les corporations municipales

La salariés des corporations municipales et des Commissions scolaires sont soumis à une nouvelle ordonnance de salaire minimum depuis le 30 juillet.

Cette ordonnance s'applique aux quelque 1,668 corporations municipales et 1,580 commissions scolaires du Québec.

Elle accorde une augmentation générale du salaire minimum des secrétaires municipaux et scolaires travaillant à temps partiel. Leur échelle

de salaires a été améliorée dans une proportion variant de 8 p. 100 dans les petites municipalités jusqu'à 24 p. 100 dans les municipalités moyennes. Une nouvelle disposition y a été introduite établissant à \$400 par mois le salaire minimum du secrétaire-trésorier à plein temps, et le minimum général a été porté de 90 cents à \$10.00 l'heure avec semaine normale de 48 heures.

L'ordonnance no 11, 1966 est entrée en vigueur après

approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil le 20 juillet dernier lors de sa publication dans la Gazette officielle de Québec. Cette ordonnance remplace l'ordonnance no 41, 1963.

La Croix-Rouge est à l'oeuvre aujourd'hui prête pour demain

ROMAN-PHOTOS CANADIEN

SON BONHEUR AVANT TOUT

avec

ROBERT DEMONTIGNY
MICHELE RICHARD
LISE DUVAL
JULIETTE PETRIE
PAUL GUEVREMONT
LUCIE GAUTHIER
HENRI POITRAS
MAURICE GAUVIN
DANIEL GIRAUD

Mise en scène:
MARC PILON
Photographie:
ROBERT SEGIN
Texte:
REJEAN LORRAIN

Résumé:

Rendu à Montréal,

Jocelyn Delge a re-

trouvé Christiane Sa-

gard qu'il a connus lors

de son retour de l'Ar-

tique. Il est revenu

dans la métropole par-

ce qu'il a vu sa fian-

cée, Thérèse Marieux,

aux Trois-Rivières,

accepter d'épouser un

autre homme. Jocelyn

oublie Thérèse avec

Christiane.

19

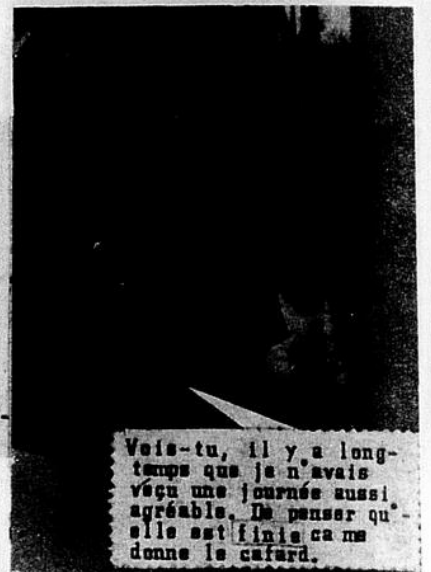
(à suivre)

ELLE S'AP-
PROCHE DE
JOCELYN
COMME POUR
L'EMPECHER
DE PARTIR.
LUI PENSE
QU'IL VOUDRAIT L'EN-
VELOPPER
DE TOUTE
SON AFPEC-
TION.



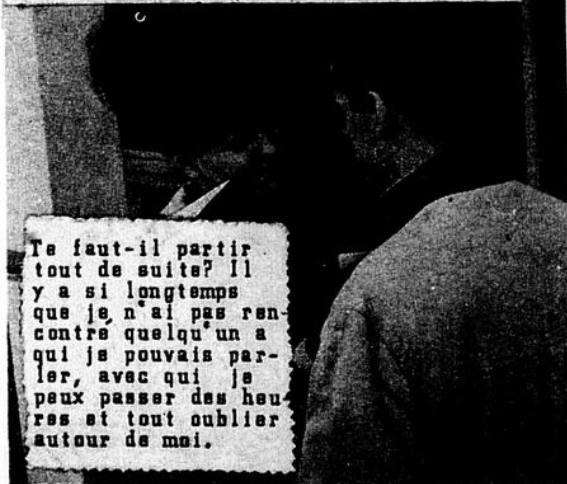
Tu m'es très sympathique et je suis vraiment désolée de te voir si malheureux.

ET BRUSQUE-
MENT, LA
VILLE LUI
PARAIT FROID-
DE, HOSTILE.
A LA PENSEE
DE SE RETROU-
VER SEULE,
CHRISTIANE,
ACCABLEE BAIS-
SE LE FRONT.



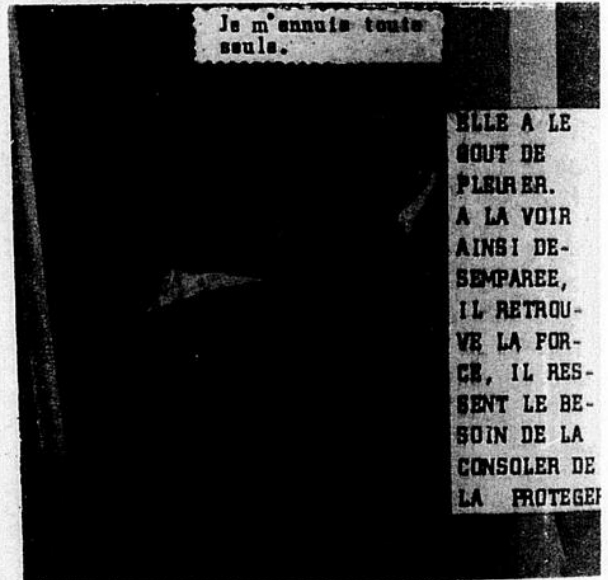
Vois-tu, il y a long-
temps que je n'avais
vécu une journée aussi
agréable. De penser qu'
elle est finie ça me
donne le cafard.

LA JEUNE FILLE L'ECOUTE PARLER... ELLE
COMPREND QU'IL SOUFFRE. LA GRANDE TEN-
DRESSE QUI SOMMEILLE DANS L'AME DE TOU-
TES LES FEMMES S'EVEILLE EN LA SIENNE.



Te faut-il partir
tout de suite? Il
y a si longtemps
que je n'ai pas ren-
contré quelqu'un à
qui je pouvais par-
ler, avec qui je
peux passer des heu-
res et tout oublier
autour de moi.

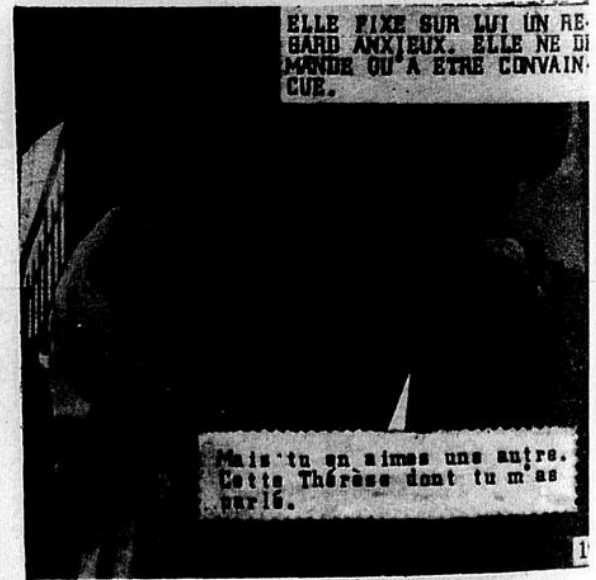
Je m'ennuie toute
seule.



ELLE A LE
GOÛT DE
PLEURER.
A LA VOIR
AINSI DE-
SEMPAREE,
IL RETROU-
VE LA FOR-
CE, IL RES-
SENT LE BE-
SOIN DE LA
CONSOLER DE
LA PROTEGER



Christiane, nous sommes seuls,
malheureux. Nous avons la pos-
sibilité de trouver le bonheur;
pourquoi le laisser échapper?...



ELLE FIXE SUR LUI UN RE-
GARD ANXIEUX. ELLE NE DI-
MANDE QU'A ETRE CONVIN-
CUE.

Mais tu en aimes une autre.
Cette Thérèse dont tu m'es
parlé.

Esthétique d'Alma Enr.

Mlle Yolande Tremblay

**Esthéticienne
Visagiste**

20, Sacré-Coeur

Tél.: 662-6445

TOUS LES JOURS A VOTRE SERVICE

TELEGRAMMES.

Les 16 employés de la Cooperative de Naudville se sont mis en grève jeudi matin. Les négociateurs n'ont pas réussi à s'entendre sur l'une des clauses non-monétaires, notamment la promotion à des postes supérieurs. Le contrat de travail est expiré depuis la fin d'avril dernier.

Plus de 25.000 personnes ont assisté au défilé de la Grande Nuit à Alma, jeudi soir dernier. La parade revêtait cette année un faste sans précédent et, la température aidant, les visiteurs sont accourus de toutes les parties de la région.

Le moulin de sciage du lac Tchitagama, à Notre-Dame-du-Rosaire, a commencé ses opérations il y a un peu plus d'une semaine. Seize hommes y travaillent présentement et l'on prévoit doubler ce nombre dans un bref avenir. La production pour la première année devrait se chiffrer à 14 millions de pieds de bois, mesure de planche; en 1967, elle devrait être de 24 millions de pieds.

Un petit hydravion s'est écrasé dans le lac Saint-Jean, à quelques centaines de pieds du point d'arrivée des nageurs du 12e marathon du Lac-St-Jean samedi dernier, faisant trois morts et trois blessés. (Voir nouvelle dans la présente édition).

Plus d'une vingtaine de participants se sont soumis de bonne volonté à la "course des bedonnants" vendredi dernier. Cette course de bicyclette inscrite dans le programme des activités d'Alma Estival a permis de constater l'esprit sportif des professionnels et des hommes d'affaires d'Alma qui ont ainsi apporté leur contribution au succès de ce festival.

Gilles Dumont, 17 ans, fils de M. et Mme Joseph-Théophile Dumont, de Mistassini, s'est noyé dans la rivière Mistassini jeudi dernier.

Le jeune garçon voulait atteindre l'île Talbot afin de vérifier s'il y avait des bleuets. Habituellement, l'on peut franchir à gué cette partie de la rivière située non loin du terrain de jeux de Mistassini.

On signalait la semaine dernière que seulement deux élèves se sont inscrits à la 3e année libre que l'Association des étudiants d'Alma et le professeur Jean Ho avaient réclamé l'institution auprès de la Commission scolaire régionale Lac-St-Jean.

Toutefois selon le R. F. Potvin, plusieurs étudiants attendraient la réponse à leur demande d'inscription à l'université avant de s'enregistrer ailleurs.

Les propriétaires du quartier des vétérans, dans la paroisse d'Alma revendiquent la construction des services d'égouts, de même que la construction de trottoirs et la protection de la police.

Le conseiller Gérard Couture, de la paroisse d'Alma, a reconnu le bien fondé des plaintes formulées par ces 38 propriétaires, disant qu'il faudrait le plus tôt possible diviser la paroisse par secteurs.

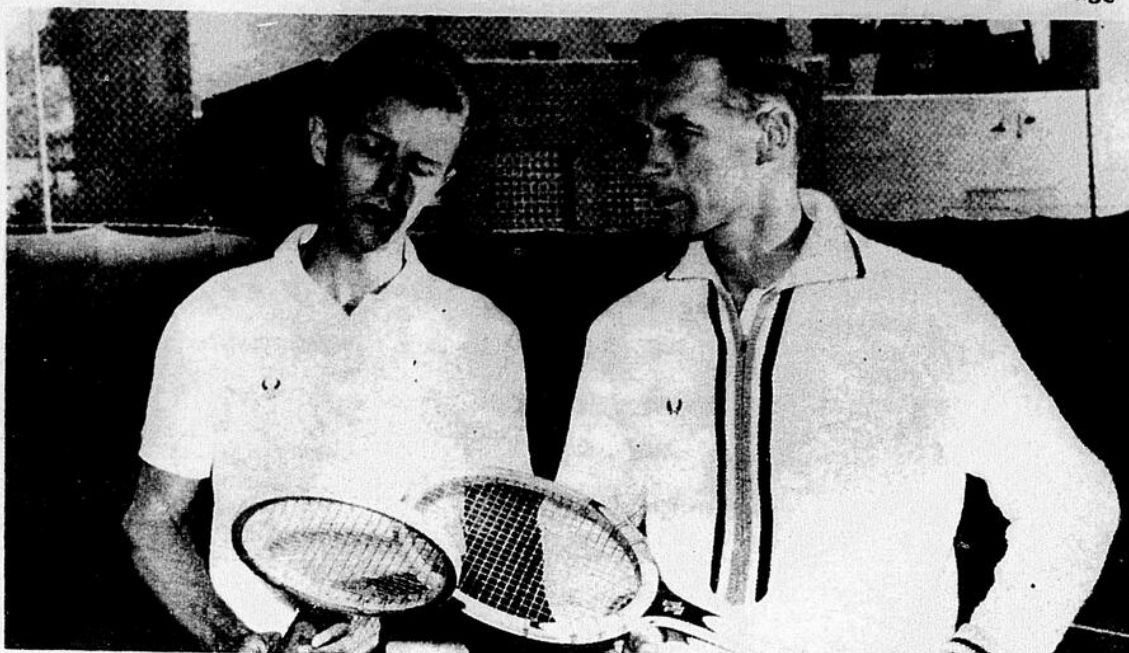
Le championnat du tournoi de golf Molson-Melchers, disputé jeudi dernier au club Birchdale d'Alma, a été remporté par le joueur de hockey Yvan Cournoyer du Canadien de Montréal, avec un tableau de 38 coups. Jean-Claude Tremblay et Jacques Plante ont inscrit respectivement 40 et 42. Quelques journalistes de notre région ont pris part à ce tournoi en compagnie de leurs confrères venus de toutes les parties de la province pour couvrir les activités d'Alma Estival.

Jours de Valeurs incomparables

● CHRYSLER, Windsor 4 pts H.T.	1964	2100.
● VOLKSWAGEN.	1963	850.
● PONTIAC, Suburban	1961	900.
● PONTIAC Aut.	1959	850.
● CHEVROLET, Conv.	1960	1100.
● CHEVROLET, 6 cyl.	1962	1200.

GARAGE SIMARD LTEE

180 Collard est, Alma 662-6586



DANS LE CADRE D'UNE TOURNÉE PROVINCIALE — Robert Bédard et François Godbout, les deux grands joueurs de tennis du Canada, seront à Chicoutimi le samedi, 13 août. Le public pourra voir ces champions à l'œuvre à 8 heures du soir, au centre Georges-Vézina. Ceux qui le désirent pourront en plus bénéficier d'un cours de 30 à 45 minutes, juste avant les matchs.

Le cycliste Guy Lacroix, de Saint-Jérôme, a remporté les honneurs du circuit fermé de 25 milles disputé vendredi dernier à Alma.

Jean-Roch Gagnon et Alain Couture, d'Alma, se sont classés respectivement deuxième et troisième. Couture a été le meilleur sprinter de cette course, avec quatre gains.

Selon le commentaire de l'un des dirigeants des Athlétiques d'Alma, M. Vincent plourde, il semblerait probable que cette équipe rejoigne les rangs de la ligue régionale l'an prochain. On étudie présentement l'opportunité de rapatrier à cette fin les joueurs de la franchise d'Alma.

Le dragage du Saguenay entre Chicoutimi et St-Fulgence a débuté il y a quelques jours. Les dragues de la compagnie Marine Industries et le "Beauport", bateau du ministère fédéral des Transports seront dans les parages pendant les deux mois que dureront ces travaux.

AVANT L'ALARME



**PROTEGEZ-VOUS
PROTEGEZ-LES
VOTRES**

confiez vos problèmes
d'assurances à nos
experts

Paul-Emile HARVEY
662-5811

Gérard BARIBEAU
662-3116

REMI HARVEY
662-7231

Les courtiers d'assurance agréés

Harvey & Baribeau

662-3439

67, Sacré-Coeur

Alma



**La bière
qui monte
en
popularité**

DISTRIBUÉE PAR

Roland Hébert

ET SON ÉQUIPE

Il appartient aux parents de sauver l'externat classique d'Alma

Le préfet des études de l'externat classique d'Alma exprimait récemment, dans le préluce du rapport annuel qu'il soumettait aux dirigeants de la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean, une certaine angoisse quant à l'avenir de nos institutions privées d'enseignement classique.

"Les remaniements du cours collégial obligeront éventuellement les petites institutions à disparaître; cette année, à la demande expresse de la population, disait le frère Laurent Potvin, nous offrirons quatre options, en collège 1, série B., mais que pourrions nous faire l'an prochain, en 1967-1968? La parole est aux organismes régionaux qui s'intéressent sérieusement à l'école. Quant à nous, nous voulons servir la population, mais la bien servir, en offrant des cours de qualité comme par le passé. Une telle proposition peut s'énoncer facilement, mais pour l'assurer dans les faits, il y a un effort collectif du milieu à envisager".

Voilà un appel sans équivoque. Les parents, individuellement ou en groupes, devront comprendre, et avant longtemps, qu'il leur est absolument indispensable de s'intégrer au système d'enseignement. Autrement, ils risquent de n'avoir plus à jouer tantôt, qu'un rôle fort discret et de plus en plus symbolique dans l'élaboration des programmes d'enseignement et d'éducation que l'on prépare pour leurs enfants.

Nous comptons sur les organismes qui s'intéressent à l'école, particulièrement sur l'Association des Parents du Lac-St-Jean que nous avons vu naître avec grand plaisir, dit le Frère Potvin, pour collaborer à l'éducation de la jeunesse dans un climat de confiance mutuelle.

Même s'il nous faut admettre que l'enseignement avait besoin d'être extrêmement plus dynamique qu'il ne le fut au cours des vingt dernières années, la casure trop radicale entre notre système traditionnel n'est ni facile ni indispensable.

Premièrement, elle ne correspond pas à la mentalité canadienne-française; deuxièmement, si elle est trop rapide, elle risque de causer des brisures irréparables dans les meilleurs éléments de nos méthodes éducatives.

D'une manière générale, les québécois, par tradition, si non par goût, sont assez froids, voire même méfiants à l'égard de la concentration, ou plus précisément, à l'égard de la dépersonnalisation de leurs petites institutions, quelle qu'en soit la nature.

La lente, très lente marche que nous accomplissons vers l'acceptation de nouvelles motivations qui nous obligent, un tant soit peu, à rompre avec nos concepts ancestraux prend ses racines dans un atavisme profondément ancré, qui se manifeste de bien des façons.

Nous ne sommes pas prêts à accepter d'emblée des changements qui nous paraissent trop catégoriques ou, pour employer un terme à la mode, trop révolutionnaires, quelque soit le degré de tranquillité de cette révolution. Cette réticence est généralement injustifiée et trop souvent négative. Cependant, et de l'aveu même d'autorités compétentes, en matière d'éducation, la transition entre la formule actuelle de nos collèges classiques par exemple et celle qu'ils prendront probablement d'ici très bientôt, risque d'être onéreuse en talents humains, en ressources matérielles et même dans l'ordre des idées.

Lionel Tremblay

Avec une rigueur d'horloge, la police fut au bon endroit au bon moment

Maintenant que la vie a repris son cours normal à Alma, il convient de faire une rétrospective de la dernière semaine, autant pour établir le juste milieu des incidents qui s'y sont déroulés, que pour connaître l'efficacité réelle des services policiers institués pour cette période.

Avant de donner les précisions qui s'imposent, je tiens à souligner ma satisfaction pour la plupart des articles publiés dans les journaux. Sans doute, certains journalistes à cause de la distance et le manque d'information sérieuse, ont fait bon compte de l'objectivité pour verser dans le sensationnel. Par contre la grande majorité, ceux de notre région surtout, mieux placés pour analyser les divers aspects, ont fait preuve de plus de modération en donnant une image exacte et certes plus constructive. Je me réjouis tout particulièrement du fait que si les témoignages varient en ce qui a trait à la valeur du programme et à la réussite des diverses manifestations, tous par contre sont d'accord pour reconnaître le mérite des services d'ordre institués à cette intention par la Sûreté Municipale. C'est là on s'en doute bien, pour les policiers, un

point d'orgueil bien légitime et un encouragement à maintenir les efforts déployés en vue d'améliorer d'avantage les dits services. Ces appréciations, nous les partageons volontiers avec les corps auxiliaires qui nous ont secondés intelligemment et avec ténacité. A ces derniers, nous disons publiquement nos remerciements et notre reconnaissance.

En ce qui nous concerne, nous sommes heureux de constater à la lecture des rapports soumis, qu'aucun accident grave n'est survenu durant la Grande Nuit, période la plus critique. Nous relevons deux collisions ayant entraîné des blessures superficielles et trois avec dommages matériels seulement.

Par ailleurs, l'efficacité du système de protection mis en branle, est carrément démontré par l'absence totale d'offense grave relevant du code criminel. Des vingt-huit personnes appréhendées pour ivresse, désordre ou vagabondage, deux seulement, à cause de décadence, ont été traduites devant la Cour Municipale. Les autres, une fois le calme rétabli, ont bénéficié de clémence et ont repris leur liberté sans avoir à faire face à la moindre accusation. En procédant de cette

manière, nous comptons circonscrire les troubles avant qu'ils ne prennent trop d'importance. Les résultats obtenus démontrent que nous avions raison et que la prévention reste plus que jamais dans ces circonstances, le procédé le plus efficace.

Au nombre des mesures préventives que nous avons adoptées, figure la publicité intense faite auprès du public afin d'obtenir sa collaboration. Là encore nous n'avons pas été déçus.

Enfin, en plus du nombre de policiers qui avait considérablement été augmenté, une autre précaution importante avait été prise, à savoir: un plan général des lieux et des activités à venir, l'heure, le personnel requis, etc. Ce véritable système d'horloge nous a permis d'être au bon endroit au bon moment et en force suffisante pour faire face à toute éventualité.

En prenant pour acquis que les quelques lacunes notées sont le lot inévitable de toute organisation de masse, nous n'hésitons pas à affirmer qu'Alma-Estival a été couronné d'un succès sans précédent et qu'il marque une amélioration importante sur les années passées.

Antoine Lavoie, directeur de la sûreté municipale

LE LAC-ST-JEAN

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Editeur: Léopold Tremblay,

Directeur: Lionel Tremblay.

Publicitaire: René Maltais, tél.: 662-5359

Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.

Imprimé par LES IMPRIMEURS DU LAC ST-JEAN LTEE.

Alma: 290, rue Scott, Alma - Téléphone: 662-2589

LES TOURBILLONS DU LAC

Le maire-député-cycliste-homme d'affaire et gentilhomme J.-Léonce Desmeules n'a pas déçu les parieurs, à l'occasion de la course des bedonnants d'Alma Estival.

Nous nous étions promis de protester s'il se classait avantagusement, puisque le maire Desmeules n'était sûrement pas handicapé par son embonpoint. Nous devons toutefois nous incliner devant ses brillantes qualités de cycliste.

Eric Forest a vu à ce que les journalistes, les vedettes sportives et tous les invités d'Alma Estival Inc., soient reçus comme des princes à l'hôtel Union, jeudi dernier. Bravo.

La réception qui avait lieu le lendemain à l'hôtel Royal n'était pas piquée des vers elle non plus.

Du reste on peut dire que l'hôtellerie d'Alma en général de même que les restaurants se sont mis sur leur 36 pour recevoir dignement les milliers de touristes qui sont venus nous visiter.

Claude Lavoie a un goût indiscutable pour la décoration des locaux devant servir de quartiers-généraux à des comités de grande classe.

Il a aussi un radio transistor portatif très utile, que nous nous empresserons d'ailleurs de lui rendre très bientôt.

Spectacle désopilant et exclusif: Laval Tremblay essayant vainement de protéger les "coussins" de son arrière-train contre le contact inopiné des eaux froides du lac Saint-Jean.

Faut dire que le "têteux" qu'il avait recommandé à ses amis ne fut pas tout à fait loyal envers lui, malgré tous les éloges qu'il en avait fait.

A la demande expresse des artistes et du public en général, la ruelle des artistes restera ouverte jusqu'en septembre. Vive la ruelle, vive les artistes, vive les organisateurs de ce mouvement culturel.

Salutations à nos amis lecteurs de Jonquière et Kenogami. A tous les autres aussi du reste.

Léonce Harvey vous invite tous à vous rendre rencontrer les grands maîtres du tennis, au Centre Georges Vézina de Chicoutimi samedi prochain à 7 heures.

Le trou de la fée est une attraction touristique qui a de la classe, mais tous n'ont pas la forme physique nécessaire pour faire l'aller-retour.

Il y avait 240 campeurs inscrits au terrain de Val-Jalbert en fin de semaine dernière. Moins essoufflant, mais moins excitant que la caverne du Trou de la fée.

Au Club de Bridge Duplicata

Résultats du tournoi de Bridge du 31 juillet 1966.

Malgré la température très chaude, 120 Bridgeurs, soit 30 tables, sont venus de tous les coins de la région.

Les gagnants du trophée Laval Tremblay sont Mme Solange Bouchard et M. Gaby Julien de Kénogami, ayant conservé une moyenne de 6439. Les 3 premiers de chaque section se sont mérités des prix en argent en plus des Points de maître.

Section A:

- 1 — J.-Elie Gagné et L. Girard.
- 2 — A. Thibeault et G. Gaudreault.
- 3 — Mme M. Bilodeau et Dr C. Jourdain.
- 4 — M. et Mme Yvon Ouellet.
- 5 — Angèle Bettez et Nicole Martel.
- 6 — L.H. Bouchard et Roger Haine.

Section B:

- 1 — Solange Bouchard et Gaby Julien.
- 2 — Mmes J.-M. Talbot et G. Kelly.
- 3 — L. Gervais et Ferrier Savard.
- 4 — Mmes A. Lavoie et A. Giasson.
- 5 — Mme J.-M. Lapointe et M. J.-O. Pelletier.
- 6 — Gilles Simard et Michel Doré.
- 6 — M. et Mme K. Guy.

NOUVEL ASSOCIÉ MORIN, GAGNON, BOILY & CIE COMPTABLES AGREES



AURELLE BOILY,

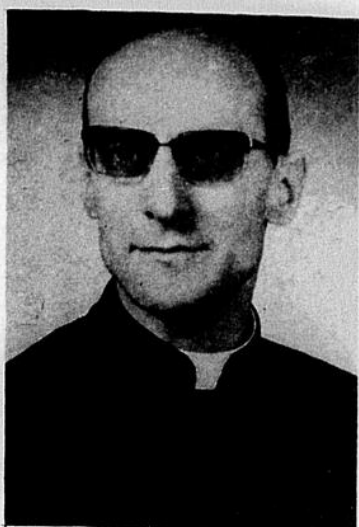
I.S.C. C.C.A., C.A.

Messieurs Morin, Gagnon et associés, comptables agréés, ont le plaisir d'annoncer à leur clientèle distinguée qu'un nouvel associé, en la personne de M. Aurèle Boily, fait maintenant partie de leur bureau situé au 70, rue Sacré-Coeur, appt 6, à Alma. Natif d'Alma, M. Boily possède une belle expérience, ayant travaillé plusieurs années à Québec.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



Nomination

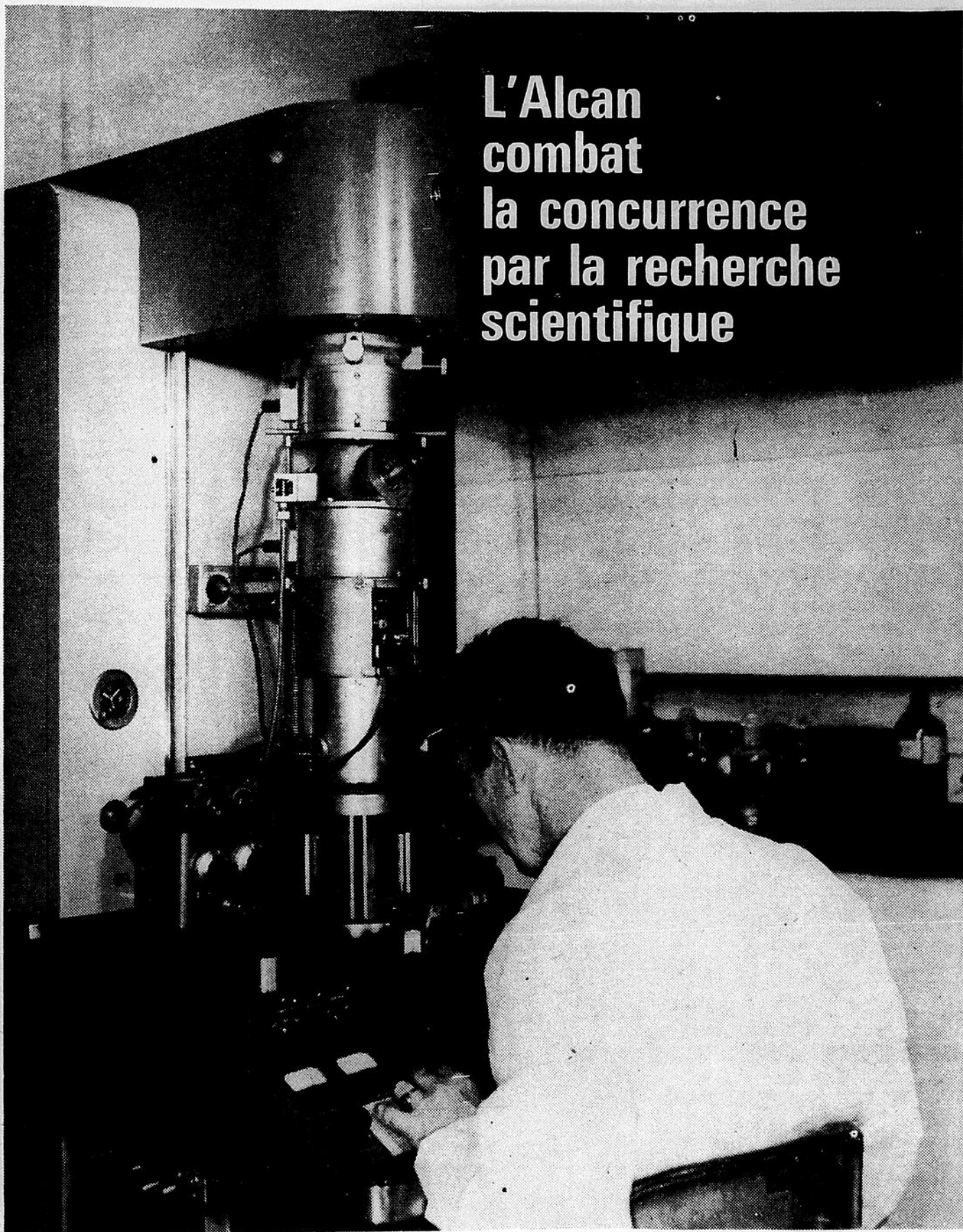


Le R. F. Laurent Potvin, Mariste, vient d'être nommé provincial de la Province Mariste de Desbiens. Il remplace à ce poste le R. F. Ls-Joseph Guay, qui devient supérieur du Pavillon Champagnat, à Cap-Rouge. Le nouveau provincial est un ancien de l'Académie Commerciale de Chicoutimi. Il fit son cours d'Ecole normale à Irberville et poursuit ses études aux universités Laval et de Montréal dont il est licencié. Avant d'enseigner

dans la région, il était principal de l'Ecole normale de Valcartier. Il remplissait, ces trois dernières années, la fonction de préfet des études à l'Externat classique d'Alma.

M. W.-E. Hawkins, directeur général résidant de la Papeterie Price d'Alma, est heureux d'annoncer la nomination de M. Augustin Landry au poste de contremaître au Service de la Pâte au Bisulfite à cette usine.

M. Landry est à l'emploi de la Compagnie Price depuis septembre 1945. →



L'Alcan combat la concurrence par la recherche scientifique

Concurrente, l'Alcan? Oui, et elle acquiert de jour en jour plus de vigueur. L'une de ses armes les plus coûteuses, mais aussi les plus efficaces, c'est la recherche scientifique.

L'Alcan déploie des efforts en expérimentation, en modernisation, en immobilisations de capitaux. Mais également, elle apporte une attention soutenue aux relations humaines.

Un grand nombre d'employés aident l'Alcan à demeurer la première compagnie d'aluminium au monde dans le domaine de l'exportation. Ces employés vont à l'école du soir, suivent des études par correspondance, profitent des cours de perfectionnement mis à leur disposition par la compagnie.



Aluminium du Canada, Ltée

Entreprise canadienne établie sur le commerce mondial

JEUDI LE 11 AOUT

- 1.45 Bien le bonjour
- 2.15 Nouvelles
- 2.30 Ecole du bonheur
- 2.45 36-24-36
- 3.00 A votre service.
- 3.30 En matinée: "Knock out"
- 5.00 Théâtre des petits
- 5.30 Composez 999
- 5.50 Causerie politique
- 6.00 Actualités
- 6.30 Toast et café
- 7.30 Le monde est grand
- 8.00 Le temps c'est de l'argent
- 8.30 Cinéma Kraft: "Le cabaret des filles perdues"
- 10.00 Un peu beaucoup
- 10.30 Point d'orgue
- 10.45 Tour d'horizon.
- 11.00 Fin soirée: "Quasimodo"
- 12.30 Horaire
- 12.35 Fermeture.

VENDREDI LE 12 AOUT

- 1.45 Bien le bonjour
- 2.15 Nouvelles
- 2.30 Ecole du bonheur
- 2.45 36-24-36
- 3.00 A votre service madame
- 3.30 En matinée: "La Marie du port"
- 5.00 Théâtre des petits
- 5.30 Poucet l'explégle
- 6.00 Actualité
- 6.30 Toast et Café
- 7.30 En première: "La fureur des hommes"
- 9.30 M. Banco
- 9.30 M. Banco
- 10.00 Famille Stone
- 10.30 Ecole du bonheur
- 10.45 Tour d'horizon
- 11.00 Théâtre du suspense: "Fantôme de la rue Morgue"
- 12.00 Horaire
- 12.05 Fermeture.

SAMEDI LE 13 AOUT

- 2.45 Mes amis les animaux
- 3.00 Dessins animés
- 3.30 Disque 66
- 4.30 Venez donc chez moi
- 4.45 Aujourd'hui l'église
- 5.00 Rampe sportive
- 5.30 M. Bricole
- 6.00 Samedi sports
- 6.30 Au nom de la loi
- 7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
- 8.00 Comment? Pourquoi?
- 8.30 Coin du disque
- 9.00 Ciné policier
- 9.30 Bon anniversaire
- 10.00 Colonel Marcell
- 10.30 Succès populaires
- 10.45 Tour d'horizon
- 11.00 Fin soirée: "Patrouille perdue"
- 12.30 Horaire
- 12.35 Fermeture.

DIMANCHE LE 14 AOUT

- 1.45 Bien le bonjour
- 2.30 Moins de 20 ans
- 3.00 Mademoiselle de Paris
- 3.30 Cinéma: "Bobosse"
- 5.00 Alons aux courses
- 5.30 L'homme de demain
- 6.00 Petits Bonhommes
- 7.00 Ciné spectacle: "Collines brûlantes"
- 8.30 Noël Denis
- 9.00 Perry Mason
- 10.00 Pour homme seulement
- 10.30 Tirez sur l'invité
- 10.45 Tour d'horizon
- 11.00 Belle époque
- 11.30 Horaire
- 11.31 Fermeture.

LUNDI LE 15 AOUT

- 1.45 La 12ième heure
- 2.15 Nouvelles
- 2.30 Ecole du Bonheur
- 2.45 36-24-36
- 3.00 A votre service madame
- 3.30 En matinée: "Trois mousquetaires 1er"
- 5.00 Théâtre des petits
- 5.30 Vie de chien
- 6.00 Actualités
- 6.30 Toast est café
- 7.30 Hong Kong
- 8.30 Ma sorcière bien aimée
- 9.30 Gaa a gogos
- 10.00 Relevez les manches
- 10.30 Danse et contre-danse
- 10.45 Tour d'horizon
- 11.00 Fin soirée: "Aventures au tourbillon de la danse"
- 12.30 Horaire
- 12.35 Fermeture.

MARDI LE 16 AOUT

- 1.45 Bien le bonjour
- 2.30 Ecole du bonheur
- 2.45 36-24-36

- 3.00 A votre service madame
- 3.30 En matinée: "Trois mousquetaires 2ième"
- 5.00 Théâtre des petits
- 5.50 Causerie politique
- 6.00 Actualités
- 6.30 Toast est café
- 7.30 Destination dange:
- 8.30 A la catologue
- 9.00 Découvertes "66"
- 9.30 Qu'en pensez-vous?
- 10.00 Histoire d'une étoile
- 10.30 Mon coeur est un violon
- 10.45 Tour d'horizon
- 11.00 Fin de soirée: "Chevalier du stade"
- 12.30 Horaire
- 12.35 Fermeture.

MERCREDI LE 17 AOUT

- 1.45 Bien le bonjour
- 2.15 Nouvelles
- 2.30 Ecole du bonheur
- 2.45 36-24-36
- 3.00 A votre service madame
- 3.30 En matinée: "Tabarin"
- 5.00 Le capitaine
- 5.30 3 Stooges
- 6.00 Actualités
- 6.30 Toast et café
- 7.30 Le Saint
- 8.30 Mamazine variété
- 9.00 Devinez juste
- 10.30 Monde des artistes
- 10.45 Tour d'horizon
- 11.00 Virginien
- 12.00 Horaire
- 12.05 Fermeture.

CKRS-TV

JEUDI LE 11 AOUT

- 12.00 Mire et musique
- 12.25 Nécrologie et petites annonces
- 12.30 Nouvelles anglaises
- 12.40 Dick Van Dyke
- 1.05 Dessins animés
- 1.15* Siège réservé: "L'espionne sera à Nouéma"
- Avec: Anouk Ferjac
- 3.00 Cinéma: "Le couple idéal"
- Avec: Raymond Rouleau
- 4.30 Bobino
- 5.00 Raquet belles oreilles
- 5.30 Science fiction
- 5.55 Tirage Expo 67
- 6.00 Panorama-informations
- 6.30 Sur demande
- 6.45 Aujourd'hui
- 7.30 En première

- 8.00 Ol London
- 8.30 Autond des coeurs
- 9.00 Les Cailloux
- 9.30 Défis nouveaux
- 10.00 Concert populaire
- 11.00 Téléjournal
- 11.19 Supplément régional
- 11.25 Météo
- 11.26 Nouvelles du sport
- 11.30 Sur 16 MM: "Comment l'esprit vient aux femmes"
- Avec: Judy Holliday

VENDREDI LE 12 AOUT

- 1.45 Mire et musique
- 2.15 Nécrologie et petites annonces
- 2.25 Nouvelles anglaises
- 2.35 Twelve for summer
- 3.00 Cinéma: "La course aux illusions"
- Avec: Anna Magnani
- 4.30 Bobino
- 5.00 CF-RCK
- 5.30 Le dernier des Mohicans
- 6.00 Panorama-informations
- 6.30 Sur demande
- 6.45 Aujourd'hui
- 7.30 La main dans l'ombre
- 8.30 Cinéma international: "Sur les quais"
- Avec: Marlon Brando
- 10.15 Souvenez-vous des Ploffe
- 10.45 Félix
- 11.00 Téléjournal
- 11.19 Supplément régional
- 11.24 La météo
- 11.25 Météo
- 11.26 Nouvelles du sport
- 11.30 Sur 16 MM: "Le criminel ne s'échappera pas"
- 1.00 Fin des émissions.

SAMEDI LE 13 AOUT

- 1.00 Mire et musique
- 1.30 Monsieur Pia-Pia
- 2.00 Baseball
- 4.30 Echos du sport
- 5.00 Ulysse et Oscar
- 5.30 Théâtre du Concou
- La papouze
- 6.00 Charlie Chaplin
- 6.30 Entre vous et moi
- 6.45 Au jour le jour
- 7.00 Jeunesse oblige: "variété"
- 8.00 Football canadien
- 10.30 Trois étoiles
- Alain Barrière

- 11.00 Téléjournal
- 11.15 Nouvelles du sport
- 11.30 Sur 16 MM: "Bitter Victory"
- Avec: Richard Burton
- 1.00 Fin des émissions.

DIMANCHE LE 14 AOUT

- 1.00 Mire et musique
- 1.30 Les travaux et les jours
- 2.00 Grand Prix
- 2.30 Récital
- 3.00 Visage des proiries
- Soccer: Coupe de France
- 3.30 Sports du monac
- 5.00 Panorama chrétien
- 5.15 Lecture d'été
- 5.30 Fariadou et Fariadette
- 6.30 Le grenier aux souvenirs
- 7.00 Walt Disney présente
- 8.00 Les as des quilles
- 8.30 Chasse et pêche
- 9.00 Festival des héatres d'amateurs
- 10.00 Wilfrid Pelletier rencontre
- 10.30 La grande guerre
- 11.00 Téléjournal
- 11.15 Sport-dimanche
- 11.30 Dhier à demain
- "Le cri d'appel à la liberté"

LUNDI LE 15 AOUT

- 1.45 Mire et musique
- 2.15 Nécrologie et petites annonces
- 2.25 Nouvelles anglaises
- 2.35 Sing along jubilee
- 3.00 Cinéma: "Derniers jours d'Erculanum"
- Avec: Susan Paget
- 4.30 Bobino
- 5.00 Courrier du roy
- 5.30 Furie
- 6.00 Panorama-informations
- 6.30 Sur demande
- 6.45 Aujourd'hui
- 7.30 Le 3ème homme
- 8.00 Belle et Sébastien
- 9.30 Face à la musique
- 9.00 Sincèrement, Fernand Gignac
- 9.30 Baron de la pègre
- 10.30 Caméra '66
- 11.00 Téléjournal
- 11.19 Supplément régional
- 11.25 La météo
- 11.26 Nouvelles du sport
- 11.30 Cinéma: Révolte du caporal Asch
- J. Guchsberger
- 1.00 Fin des émissions

MARDI LE 16 AOUT

- 1.45 Mire et musique
- 2.15 Nécrologie et petites annonces

- 2.25 Nouvelles anglaises
- 2.35 Tewnty-Twenty
- 3.00 Cinéma: "Amours de Capri"
- Avec: Gabrielle Ferzetti
- 4.30 Bobino
- 5.00 Le chevalier Bayard
- 5.30 Théâtre Errol Flynn
- 6.00 Panorama-informations
- 6.15 Panorama
- 6.30 Sur demande
- 6.45 Aujourd'hui
- 7.30 Gendarmerie Royale
- 8.00 Mon pays, mes chansons
- 8.30 Les Saintes chéries
- 9.00 Route 66
- 10.00 Super-production "Rio Bravo"
- Avec: John Wayne
- 11.00 Téléjournal
- 11.19 Supplément régional
- 11.25 La météo
- 11.26 Nouvelles du sport
- 11.30 Super production: "Suite"
- 1.00 Fin des émissions.

MERCREDI LE 17 AOUT

- 1.45 Mire et musique.
- 2.15 Nécrologie et petites annonces
- 2.25 Nouvelles anglaises
- 2.35 Chorus gentlemen
- 3.00 Cinéma: "Sous le regard des étoiles"
- Avec: Michael Redgrave
- 4.30 Bobino
- 5.00 Thierry-la-Fronde
- Le duel des chevaliers
- 5.30 Le comte de Monte Cristo
- "La ville morte"
- 5.45 Ecole '66
- 6.00 Panorama:
- 6.30 Sur demande
- 6.45 Aujourd'hui
- 7.30 Dernier recours
- 7.30 A communiquer
- 8.00 Cinéma du mercredi: "La patrouille égarée"
- Avec: Richard Todd
- 9.45 L'extravagante Lucie
- 10.15 Passant par l'été
- 10.45 Les affaires de l'état: — P. C.
- 11.00 Téléjournal
- 11.19 Supplément régional
- 11.25 La météo
- 11.30 Théâtre de la peur: "Destination Unknown No551"
- 2.30 Fin des émissions

Pauline Julien chante Raymond Lévesque

A la télévision, le mardi 16 août à 8 heures



Raymond Lévesque est bien connu de tous. C'est un poète, et, ce qui nous intéresse encore plus aujourd'hui, c'est un poète de la ville. Il est de la lignée des François Villon, des Aristide Bruant et des Francis Carco. Saisi par la cruelle beauté de la ville, il l'illustre dans ses chansons, attrapant au vol cette réalité fuyante qui fait les métropoles.

Pour chanter Raymond Lévesque et surtout pour donner à ses chansons une valeur, un poids qui peut souvent nous donner froid dans le dos, il y a une excellente interprète, l'amie des

bons et des mauvais jours, Pauline Julien.

Pauline et Raymond ont connu cette vie extraordinaire, faite de succès et de désenchantement, celle du chansonnier, à Paris. Tous les deux, à la même époque, ont connu les petites boîtes à chansons de la Rive grueche: l'Ecluse, la Colombe, l'Abbaye, l'Echelle de Jacob.

C'était une merveilleuse façon d'apprendre son métier, et Pauline autant que Raymond nous l'ont abondamment montré.

Réunir le compositeur et l'interprète pour l'émission *Mon pays, mes chansons* et les faire

tourner à Montréal et dans l'île Sainte-Hélène, c'était une façon de nous remettre à l'esprit la poésie de la ville.

Toutes ces chansons, qui s'appellent *Maison de santé*, *Dans la tête des hommes*, *Blouson noir*, *le Suicide*, *Douces fées*, *Lettres de mon moulin* et *les Trous de la ceinture* s'habillent avec la somptuosité des néons, le clinquant et l'attrait des comptoirs de zinc, le reflet humide de la rue lavée par la pluie.

Cet univers citadin a sa place dans le cadre de l'émission *Mon pays, mes chansons*, et le réalisateur Anton Van de Watter l'a tout de suite compris.

A cette émission, vous découvrirez, à travers la poésie de Raymond Lévesque, chantée par Pauline Julien, tout le nouveau visage de Montréal. Un visage qui a le goût de la mer lorsqu'on longe le port, qui a un goût de misère et un goût de richesse, un goût de goudron surchauffé dans la mollesse de l'air que ne parviennent pas à rafraîchir les arbres trop peu nombreux qui jalonnent nos rues.

Mon pays, mes chansons, une émission que vous pourrez voir à la télévision de Radio-Canada, le mardi 16 août à 8 heures du soir.



En l'église St-Pierre d'Alma, le 23 juillet, mariage de Mlle Aline Cloutier à M. Jacques Tremblay.



Le 23 juillet, à l'Isle-Maligne, mariage de Mlle Claudette Côté à M. Claude Dufour.



En l'église Saint-Sacrement, le 16 juillet, mariage de Mlle Paquerette Boily à M. Martin Grenier.



Le 24 juin, en l'église St-Jude, mariage de Mlle Régina LeBreton à M. Guy Girard.



A Ste-Croix, le 25 juin, mariage de Mlle Agathe Bilodeau à M. Lucien Bélanger.



Le 5 juillet, en l'église de St-Gédéon, mariage de Mlle Michelle Laprise à M. Gilles Gaudreault.



A St-Bruno, le 30 juin, mariage de Mlle Lucette Boulianne à M. Donald Maltais.



En l'église St-Pierre d'Alma, le 1er juillet, mariage de Mlle Lucie Bouchard à M. Fernand Thibeault.

Nos vœux de bonheur:

Les maîtres photographes Kriber

Toutes les fiancées auraient avantage à acheter leurs faire-parts chez:

LES IMPRIMEURS DU
LAC-ST-JEAN, Ltée
290, rue Scott Alma
Tél.: 662-3741

**En vedettes
cette semaine**

**Hotel Manoir
Du Rocher**

SOIREE CANADIENNE
Vendredi et samedi
Dimanche
BUFFET FROID
à \$1.50

Hamel Transport Ltée

POUR APPEL GRATUIT
A ST-FELICIEN
DE ROBERVAL - ALMA -
DOLBEAU
Signalez interurbain
ZENITH 79-300



Pharmacie

N. Simard Enr.



Pour toutes vos prescriptions
Tél.: 662-5342

Normand Simard, B.A. B.Ph. L. P.H.

\$3000? OBTENEZ LE
**GRAND
O.K.**

DE L'ARGENT POUR DES
VACANCES... et pour toute
autre bonne raison... est
tout autant à portée de
votre main que votre
téléphone! Appelez
simplement Beneficial où
vous obtenez rapidement le
GRAND O.K. pour de l'argent
comptant! Et c'est vous qui chois-
sez les conditions... c'est vous qui
fixez les paiements. Un coup de
téléphone vous le prouvera!

Beneficial

FINANCE CO. OF CANADA

74 RUE SACRE COEUR, ALMA
Le Centre d'Affaires Alma • Tél: 662-6684
Ouvert Le Soir Sur Rendez-Vous — Téléphonez Pour Fixer L'Heure

Les journalistes à l'oeuvre et à l'épreuve

Règlements amendés pour
1966 concours de journalisme

1 - Les participants doivent
être membres en règle du
club.

2 - Les participants doi-
vent présenter la publication
originale et deux copies.

3 - Pour la radio, la bobi-
ne de l'enregistrement plus
trois copies dactylographiées.
Le tout doit être accompagné
d'une lettre du gérant attes-
tant que le texte a été publié
intégralement au jour et à
l'heure indiquée.

4 - Pour la télévision, les
mêmes conditions qu'à l'arti-
cle 3 sont requises sauf que
la bobine d'enregistrement
doit être remplacée par la
bobine audiovisuelle.

5 - Les textes doivent être
clairement identifiés dans les
sections qui leur sont propres.
Le nom du participant ainsi
que le sujet traité doivent é-
galement être clairement in-
diqués.

6 - La date limite de pu-
blication des articles soumis
est fixée au premier juin 1966.

7 - La date limite d'ins-
cription est fixée au 15 août
1966.

8 - La décision des juges
est irrévocable.

9 - Les juges se réservent
évidemment le privilège de
rejeter toute copie qui n'est
pas entièrement conforme
aux règlements.

10 - Le sujet présenté doit
être d'intérêt régional.

11 - Une somme totale de
\$400 sera distribuée en bour-
ses de \$50 chacune pour les
huit catégories énumérées à
l'article 12 des présents ré-
glements.

12 - a) Editorial: parlé

b) : écrit

c) Reportage: écrit (ac-
tualité, en-
quête ou é-
tude)

d) : écrit (arts)

e) : Parlé (cet-
te section in-
clue l'entre-
vue)

f) Sports: écrit (repor-
tage)

g) : écrit (com-
mentaire)

h) : parlé
(commentaire,
reportage ou en-
trevue)

13 - Chaque participant
ne peut s'inscrire dans plus de
deux (2) sections.



**L'annonce
dans l'hebdo
fait monter
vos ventes**



Le 25 juin, à l'Ascension, mariage de
Mlle Catherine Gagnon à M. Réal
Desjardins.



En l'église St-Sacrement, le 30 juil-
let, mariage de Mlle Gilberte Turcotte
à M. Jacques Laforest.



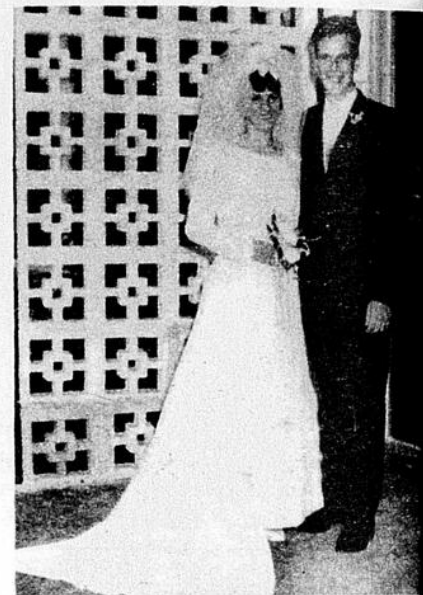
Le 30 juillet, à St-Bruno mariage de
Mlle Fleurette Bouchard à M. Rey-
nald Bouchard.



En l'église St-Jude, le 30 juillet, ma-
riage de Mlle Gaétane St-Pierre à M.
Clément Boivin.



Le 30 juillet, en l'église de St-Gédéon,
mariage de Mademoiselle Carolle Côté
à M. Gilles Gagné.



A St-Jérôme, le 30 juillet, mariage
Mlle Réjeanne Martel à M. Luc L.
pierre.



Le 25 juillet, à Notre-Dame d'Hé-
bertville, mariage de Mlle Claudette
Fortin, à M. Roméo Thibeault.



En l'église St-Jude, le 30 juillet, ma-
riage de Mlle Yolande Barrette à M.
Laval Boivin.



Le 30 juillet, en l'église St-Jude,
mariage de Mlle Réjeanne Bouchard
à M. Raymond Maltais.

Gracieuseté de:

Jean le photographe



J'AUROIS PU FAIRE MIEUX — Semble dire Olivier Guimond, malgré l'excellente recette que son spectacle a rapporté aux oeuvres du Club Lion d'Alma. La mine réjouie du président, M. Louis-Joseph Fortin, à gauche et celle de M. Jack Bellemare, démontre qu'après tout, le chèque paraît acceptable.

Récital de Jacques Antonin

Le Camp Musical du Lac-St-Jean aura le plaisir de recevoir dimanche, le 14 août M. Paul-Antoine Bouchard, auteur-compositeur. En plus de ses compositions, il interprétera les plus grands succès de Brel, Aznavour, et de plusieurs autres. Le récital se donnera à la salle de concert du Camp Musical, à 8 h. 30 à St-Jérôme. Tous sont invités venir goûter ce spectacle.

Pêche au brochet

L'Association de chasse & pêche d'Alma invite tous les pêcheurs à son concours annuel de pêche au brochet qui aura lieu vendredi, samedi et dimanche, les 11, 12 et 13 août, au lac Tchitagama. On peut s'enregistrer sur place ou encore communiquer avec M. Daniel Larouche, téléphone 662-5353. Les campeurs seront les bienvenus.

Visite de la famille Brassard au festival du bleuet

Au nombre de ses invités d'honneur, le Festival du Bleuet comptera cette année une famille célèbre sur le plan artistique, issue de la région du Lac-St-Jean, il s'agit de la famille Brassard que le public saguenéen a accueilli en juin dernier lors de la fête de la St-Jean-Baptiste.

Le groupe séjournera pendant trois jours à Mistassini, après avoir donné un tour de chant jeudi le 11 août au Théâtre Orphéon de la ville, sous l'égide de la Société St-Jean Baptiste locale dont M. Rock Fortin est le président.

Par la suite, la famille Brassard participera aux activités principales de la Fête du Bleuet tel que défilés, soirée folklorique, installation solennelle de la Fée des Bleuets 1966.

Enfin, cette famille d'artistes caresse l'espoir d'en-

treprendre une tournée de concert sous l'égide de la Société St-Jean-Baptiste diocésaine à l'occasion de son passage au Lac St-Jean.



**PRESCRIPTIONS
REPLIES
AVEC SOINS**

**ASSORTIMENT
COMPLET DE
PRODUITS DE BEAUTE**

Egide Breton, B.A., B. Ph., L. Ph.

**Pharmacie
J.-E. Breton Enr.**

Boul. Dequen

ALMA

Tél: 662-7580



Tremblay Assurance, Ltée

ASSUREURS — UNDERWRITERS

PERSONNELLE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

650, Boul. Dequen, Alma

Représentant exclusif: Ass. U.C.C.

Vie - Familiale

Groupe

Accident-Maladie Fond de Pension

662-3113
662-5492
662-7657



**Plancher de
l'avenir...**

AUJOURD'HUI

ETES-VOUS FATIGUEE DE LAVER, CIRER, POLIR LE PLANCHER ET DE CHANGER REGULIEREMENT DE PRELAT?

Mettez fin à tout cela avec **TORGINOL DURESQUE**. Ce plastique liquide à durcissement rapide, donne une surface constamment lustrée et rend l'entretien pratiquement nul. **TORGINOL DURESQUE** a des qualités illimitées: Il est offert dans une gamme de couleurs très étendue, il est antidérapant, résistant, durable, s'applique dans n'importe quel domicile ou édifice commercial.

POUR UN PLANCHER A VIE, CONSULTEZ LE DEPOSITAIRE EXCLUSIF DU LAC-ST-JEAN.

(Estimé gratuit)

LES REVETEMENTS EN ALUMINIUM

227 RUE DES CEDRES

DOLBEAU

C. P. 1625

Tél: 276-1261



La bière de Jack Bellemare



Les petites annonces

ON OFFRE A LOUER
Des logements neufs, finis modernes, de 4 pièces. Pour information, téléphoner à 662-2906.

LOYER A LOUER
On offre à louer un loyer de 3 pièces avec entrée du 220 volts. Situé à 63 rue Laurier. Pour information signalez 662-2087.

HOMMES DEMANDES
Hommes demandés dans districts ruraux possédant auto pour servir les magasins à plein temps ou temps partiel. Ecrire en mentionnant âge et numéro de téléphone au journal Le Lac-St-Jean, 290 rue Scott, Alma.

MEUBLES USAGES
De toutes sortes à vendre, allant de l'épingle à linge jusqu'au réfrigérateur - Rendez-vous à l'ancienne salle Valentino, route St-Bruno en face de Saguenay Oxygène, ouvert de 9 hres a.m. à 9 h. p.m., tél. 662-9261.

HOMMES DEMANDES
Homme ou femme pouvant servir clientèle pour les Produits Watkins dans la ville d'Alma - Naudville-Isle-Maligne. Gagnez \$75.00 et plus par semaine. Temps plein ou partiel. Ecrire: R. Lemieux, 9620, St-Laurent, Montréal.

LOUEZ DE L'ARGENT
Vacances
Dépenses d'été
Factures impayées
Réparations d'auto
Pour toute bonne raison Combiez tous vos désirs cet été, rendez-vous où vous désirez aller, en louant l'argent nécessaire de Crescent. Téléphonnez chez Crescent et dites-nous le montant d'argent que vous désirez louer. Des clients satisfaits ont déjà loué de l'argent de Crescent en 10 minutes seulement. Cet été, louez l'argent nécessaire de Crescent. Transigez à la moderne chez Crescent. Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous louer	et rembourser pour	par mois
\$ 52.88	12 mois	\$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1014.07	30 mois	42.00
2034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande. nos bureaux sont ouverts le soir.

CRESCENT FINANCE
Transigez à la moderne chez Crescent.

67, rue Sacré-Coeur Alma
Tél.: 662-6405

40 heures consacrées à la vente des Produits FAMILIX, rapportent plus qu'un travail à salaire fixe. Vendez à domicile dans votre voisinage 250 produits garantis, pour la maison. AVANTAGEUSES CONDITIONS. FAMILIX 1600 Délorimier, Montréal, Qué.

Adressez-vous à 425 rue Sacré-Coeur, vous trouverez du Prolon et du Polyon ainsi que bien d'autres choses à très bon marché et ceci pour tout le mois d'août.

HOMME OU FEMME DEMANDE
Pour vendre abonnement dans les paroisses des environs d'Alma. Pour information, signalez 662-2589.

CHAMBRES et PENSION
On offre chambres et pension situées à 417 de la Gare. Pour information téléphonez à 662-2833.

A VENDRE
On offre à vendre un chalet meublé avec garage pour chaloupes et terrasse sur le lac, situé à St-Henri de-Taillon. S'adresser à 549-0269.



**CARRIERE
ECOLE
BARBIERS**

Coupe au rasoir - Mise en plis enseignement sur écran. Allocation de voyage et autres bénéfices.

TRANS-CANADA BEAUTY INDUSTRIES LTD.
Moncton, N.-B.

ATTENTION ATTENTION
La direction de l'Ile du Repos vous invite sur leur terrain de camping avec droit de pêche et plage ainsi que restaurant, situé à Ste-Monique à l'Ile du repos. Pour réservation, signalez 347-3804.

VENDEURS DEMANDES
Bon commerce Rawleigh maintenant vacant dans Alma. Commerce bien établi. Excellente occasion. Temps plein. Ecrivez Rawleigh, Dept. H-638-189, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal.

A VENDRE
On offre à vendre un Lincoln 1959, 4 portes, avec monte-vitres et transmission automatique, mécanique reconditionnée à neuf Environ \$600. Pour information signalez 662-7283.

Mise au point!

AFIN D'EVITER TOUT EQUIVOQUE

ENTREPRISES FUNERAIRES LTEE

338 rue St-Joseph, Alma

rappelle à la population d'Alma et des environs que M. J. -Ludger Potvin n'est plus à l'emploi de cette compagnie et que pour tous services d'ambulances ou funéraire vous devez signaler:

662-6117 ou 662-2318

Discretion - respect - dignité et courtoisie
vous sont assurés par notre personnel compétent.

La direction d'Entreprises
Funéraires Ltée
Par: Armand Roberge,
président.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM Lavoie, Louis, 301, Boul. Dequen, Alma. **CATEGORIE** Salle à manger
ADRESSE Ouellet, Ghislain, Ste-Monique, Hôtel. Salle à manger.

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée au:

BUREAU DU GREFFIER
REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
CASE POSTALE 2027, QUEBEC 2, P. Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE LAC ST-JEAN-EST
MUNICIPALITE DU VILLAGE DE ST-GEDEON
Règlement numéro cent dix-sept (117) décrétant la révocation de la prohibition et autorisant l'émission de permis de vente de boissons alcooliques.

A la séance spéciale, tenue à l'endroit habituel, le 11 juillet 1966, à sept heures du soir, étaient présents messieurs les conseillers Jean-Marie Ouellet, Fernand Fortin, Paul Lessard, Charlemagne Turcotte et Fernand Côté, sous la présidence de son honneur le maire Maurice Coulombe, formant quorum. Monsieur le conseiller Gérard Couture est absent. Assiste également à cette séance spéciale Jos-Eugène Lavoie, secrétaire-trésorier.

CONSIDERANT qu'il existe un règlement de prohibition de la vente de boissons alcooliques adopté par la Corporation de Comté de Lac-St-Jean-Est, le 9 mars 1916;

CONSIDERANT que la municipalité du village de St-Gédéon est comprise dans le territoire de la municipalité du Comté de Lac-St-Jean-Est;

CONSIDERANT que la vente des boissons alcooliques est actuellement prohibée dans le territoire de la municipalité du village de St-Gédéon;

CONSIDERANT que le conseil désire se prévaloir des dispositions de la loi concernant la Régie des Alcools du Québec pour révoquer pour le territoire soumis à sa juridiction le règlement de Comté No. vingt-trois (23) adopté en 1916 et décrétant dans toute l'étendue du territoire de la municipalité du Comté de Lac-St-Jean-Est la prohibition de la vente des boissons alcooliques.

CONSIDERANT que la paroisse religieuse de St-Gédéon a une population atteignant près de dix-huit cents âmes;

CONSIDERANT que dans cette dite paroisse, il y a environ quatre cents (400) chalets qui sont habités presque à l'année longue par les propriétaires et leur famille; et, que les plages publiques de la nature et des espèces quelle jugera à propos, seulement en faveur des contribuables demeurant, domiciliés et résidant à l'année longue dans notre municipalité, où sera exploité le permis obtenu de la Régie;

CONSIDERANT que le conseil juge à propos, vu les motifs ci-dessus exposés, de révoquer la prohibition dans tout le territoire de la municipalité et d'autoriser la Régie des Alcools du Québec à émettre des permis de vente de boissons alcooliques au nombre, de la nature et des espèces qu'elle jugera à propos, seulement en faveur des contribuables demeurant, domiciliés et résidant à l'année longue dans notre municipalité, où sera exploité le permis obtenu de la Régie;

CONSIDERANT que le conseil désire soumettre le présent règlement à l'approbation des électeurs de la municipalité, conformément aux dispositions de la Loi de Tempérance du Québec. (S.R.Q. 1941, chap. 257);

CONSIDERANT qu'un avis de motion a été donné régulièrement à la séance du 4 juillet 1966;

POUR CES MOTIFS, il est résolu unanimement, sur proposition de monsieur le conseiller Charlemagne Turcotte, secondé par monsieur le conseiller Jean-Marie Ouellet qu'un règlement portant le numéro cent dix-sept (117) soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

1. — Le préambule ci-dessus fait partie du présent règlement.

2. — Le conseil par le présent règlement révoque à toute fin que de droit pour le territoire soumis à sa juridiction, tout règlement local ou de Comté, décrétant la prohibition de la vente des boissons alcooliques.

3. — La Régie des Alcools du Québec est, par les présentes, autorisée à émettre dans le territoire de la municipalité du village de St-Gédéon, des permis de vente de boissons alcooliques au nombre, de la nature et des espèces quelle jugera à propos, seulement en faveur des contribuables demeurant, domiciliés et résidant à l'année longue dans notre municipalité, où sera exploité le permis obtenu de la Régie des Alcools du Québec.

4. — Le présent règlement sera soumis à l'approbation des électeurs municipaux de la municipalité du village de St-Gédéon, conformément aux dispositions de la Loi de Tempérance du Québec. (Chap. 257, S.R.Q. 1941 et amendements).

5. — Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi, après avoir reçu les approbations requises.

Adopté à la séance du 11 juillet 1966.

Maurice Coulombe, maire.
J.-E. Lavoie, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE LAC ST-JEAN-EST
MUNICIPALITE DU VILLAGE DE ST-GEDEON

Aux électeurs de la sus-dite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier, qu'à la séance spéciale du 11 juillet 1966, le conseil de la municipalité du village de St-Gédéon a adopté le règlement No. 117, révoquant le règlement de prohibition et autorisant la Régie des Alcools du Québec à accorder dans le territoire de la municipalité du village de St-Gédéon, des permis de vente de boissons alcooliques, aux conditions stipulées dans le dit règlement.

Le dit règlement sera soumis à l'approbation des électeurs municipaux conformément à la Loi de Tempérance du Québec, et la votation aura lieu, samedi, le 13 août 1966, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, à la Salle du Conseil du village de St-Gédéon.

Donné à St-Gédéon, ce 13ième jour de juillet 1966.
J.-E. Lavoie, sec.-trés.

Judith De Nys les a vaincus tous... le lac, et ses concurrents

CLASSEMENT

1e Judith De Nys	8.38.57
2e Tom Bucy	8.53.50
3e Réjean Lacoursière	8.59.35
4e Herman Willemse	9.05.39
5e George Park	9.44.16
6e Abou Heif	10.30.04
7e Cliff Lumsdon	10.30.04
8e Kurt Pluntke	11.05.16
9e Corad Corbeil	11.42.46

Après temps réglementaire
de 12 heures

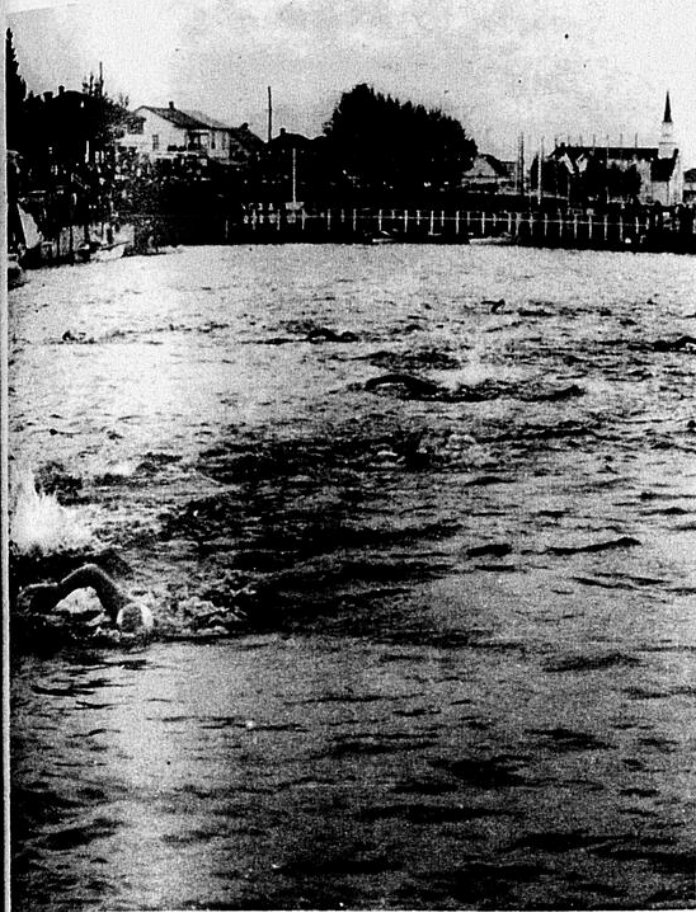
Mary Lou Whit Will	12.11.56
Jean Couture	12.11.28

On été retirés de l'eau au
cours de la journée: Alvert
Hreische, Gilles Potvin, Gé-
rard Caouete, Pedro Galmez,
Yvan Daniel, Guilio Trava-
glio, Roger Piché, Françoise
Asselin, Armand Cloutier.

SPRINT MOLSON

	Temps
1e Herman Willemse	15.18.07
2e Judith De Nys	15.23.05
3e Abou Heif	15.39.08
4e Cliff Lumsdon	15.50.08
5e Tom Bucy	16.49.00
6e Réjean Lacoursière	17.02.04
7e Conrad Corbeil	18.55.02
8e Mary Lou Whit Will	20.00.
9e George Park	20.50.00
10e Kurt Plutke	21.32.05

Bourse supplémentaire à la
première femme qui a tra-
versée le Lac St-Jean, \$500.



21 partants

Une championne



**C'EST LA BIÈRE
AU GOÛT DU JOUR**

Merci!

de
LAVAL TREMBLAY



à Aïma Festival

à la Huitaine de Gaieté

à aquarama Dolbeau

à Club aquatique du Lac St-Jean

à la presse parlée, télévisée et écrite de
la région et de la province

à tous les collaborateurs et à la population
en général.

Nouveau règlement de la chasse aux canards

Le Service canadien de la faune, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, a rendu public aujourd'hui les détails du règlement de 1966 concernant les oiseaux migrateurs.

Pour les canards, le maximum de prises journalières est de six et le maximum d'oiseaux possédés est de douze. Les maximums de prises journalières et d'oiseaux possédés peuvent tous deux comprendre deux morillons à dos blanc ou deux morillons à tête rouge. Il est permis d'abattre un maximum de quatre canards huppés par jour et d'en avoir un total de huit en sa possession. A partir du 14 octobre, il est permis d'abattre deux morillons ou deux garrots supplémentaires par jour, et d'en avoir un maximum de quatre en sa possession. Aucun maximum n'a été fixé pour le zac-scie américain et le bec-scie à poitrine rousse.

Pour les oies, le maximum de prises journalières est de cinq et le maximum d'oiseaux possédés, de quinze. Il est interdit d'avoir en sa possession plus de dix oies d'une espèce autre que la grande oie blanche. Les maximums de prises journalières et d'oiseaux possédés, pour les mâles, les foulques et les gallinules (ou poules d'eau), sont de six et de douze; cependant, dans le cas des Indiens, des Esquimaux, des Métis et de toutes autres personnes qui vivent du piégeage et de la chasse, le maximum de prises journalières est de 25 et aucun maximum d'oiseaux possédés sont de huit et de seize. Pour la bécassine ordinaire, le maximum de prises journalières est de dix, aucun maximum d'oiseaux possédés n'a été fixé.

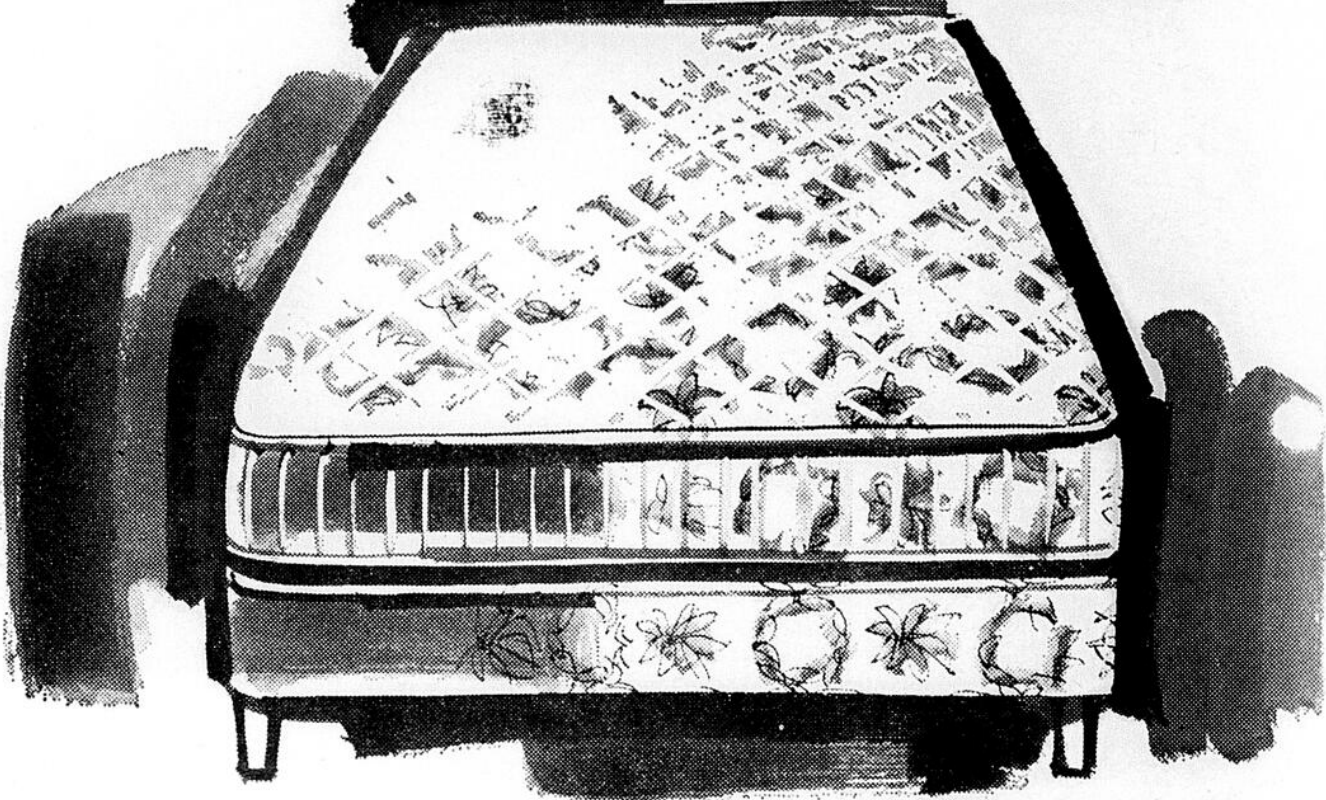
Il est interdit de placer un groupe de leurres à moins de 200 verges d'un autre groupe. Cette année, tout chasseur d'oiseaux aquatiques doit, pour la première fois, se procurer un Permis canadien de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Pour déterminer le nombre de chasseurs d'oiseaux aquatiques, où et quand ils chassent, le nombre d'oiseaux de chaque espèce qui sont abattus, et où et quand ils ont été abattus, le Service canadien de la faune se fondera sur le nombre de permis vendus et sur les réponses au questionnaire qui sera envoyé à quelques chasseurs. Ces renseignements, plus exacts et plus complets que ceux dont on disposait auparavant, permettront d'améliorer les techniques de protection, créant ainsi de meilleures conditions de chasse. On peut se procurer ces permis dès maintenant dans certains bureaux de poste, au prix de \$2.

2ième vente annuelle "BACK CARE" DE SIMMONS

maintenant chez

**Gagnon
Frères**

Meubles ALMA



BACK CARE DE LUXE Prix normal: \$89.50 **MAINTENANT \$64.50** **RABAIS: \$25.00!**

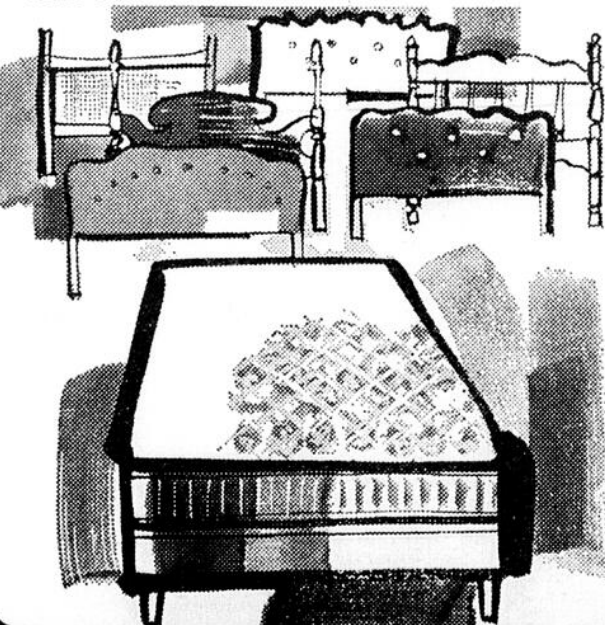
Découvrez le secret d'un sommeil équilibré: seil le Back Care de Simmons vous offre un support ferme, par tout le matelas—secret d'un sommeil vraiment équilibré, vraiment reposant. Ressorts exclusifs Adjusto-Rest, luxueuse enveloppe damassée, avec piquage concentré "Micro-Quilt" sur dessus et dessous de caoutchouc-mousse. De plus, vous économisez **\$25.00!**

Autres rabais sensationnels pendant cette vente: Back Care—Prix normal: **\$79.50—MAINTENANT \$54.50 SEULEMENT!**

N'oubliez pas que, pour obtenir un plus grand confort tout en prolongeant la durée du matelas, rien ne vaut le sommier assorti! Mêmes prix de vente, mêmes économies!

RABAIS DE \$55.55 SUR LE "GARLAND QUILT" CONTINENTAL DE SIMMONS. Avec sommier et pieds assortis; luxueuse enveloppe piquée; ressorts exclusifs Adjusto-Rest. 3'3". Prix normal: **\$135.50; MAINTENANT \$79.95 SEULEMENT!**

Six têtes de lit au choix, aussi à rabais durant cette vente!



SOFA-LIT HIDE-A-BED "HAGUE CUSTOM". Conçu par des décorateurs, avec superbe bois apparent on noyer véritable. A l'intérieur, le matelas Slumber King de taille normale. **\$259.50.** Fauteuil assorti: **\$99.50.**

